




PRÉFET DE LA VIENNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de Prévention des Risques Naturels de mouvements de terrain de la commune de Châtellerault

CARTE INFORMATIVE 2/3 CENTRE
 Dossier approuvé par l'arrêté préfectoral n°2023-DDT-211 en date du 27 juin 2023

Direction départementale des Territoires de la Vienne



LEGENDE

- | | |
|--|---|
| <p>Contours des carrières</p> <p>— Contours avérés (levés par l'Ineris, le BRGM ou ELC)</p> | <p>■ Puits de nature non déterminée (Source : cadastre napoléonien)</p> |
| <p>Emprise des travaux souterrains</p> <p>▨ Travaux avérés et levés</p> <p>▨ Travaux avérés non levés</p> <p>▨ Travaux inaccessibles (zones remblayées ou effondrées)</p> <p>▨ Travaux supposés</p> | <p>Désordres en surface</p> <p>■ Fontis surfacique</p> <p>■ Fontis ponctuel</p> |
| <p>Ouvrages débouchant au jour</p> <p>⊕ Entrée de cavité</p> <p>■ Puits d'aérage</p> <p>■ Puits à eau</p> | <p>Indices de travaux</p> <p>⊕ Indices de travaux (cavités ou exploitations à ciel ouvert)</p> <p>▨ Emprise des indices de travaux souterrains</p> <p>▨ Emprise des indices de travaux à ciel ouvert</p> |
| | <p>Limites administratives</p> <p>■ Limites de commune</p> |

SOURCES : DDT86, Scan 25 et BD ORTHO de l'IGN

La présente carte est indissociable de l'ensemble du rapport. Elle a été établie sur la base des informations fournies à l'INERIS, des données disponibles et objectives retrouvées par l'INERIS et de la réglementation en vigueur. La responsabilité de l'INERIS ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont erronées. L'INERIS dégage toute responsabilité pour chaque utilisation de la carte en dehors de la destination de la prestation. Seul la carte fournie par l'INERIS fait document de référence. Toute adaptation, modification ou reproduction sous quelque forme et par quelque procédé que se soit, même partielle, se fera sous la seule et entière responsabilité du destinataire de la carte.